



# **EQUIMASTERS CLUB RÈGLEMENT 2025**

## **SOMMAIRE**

- 1) Préambule ..... 2**
- 2) Dates de l'évènement ..... 2**
- 3) Conditions de participation ..... 3**
  - a) Pour le CSO, l'Equifun, le Hunter et la Voltige ..... 3
  - b) Pour le Dressage ..... 3
- 4) Organisation par discipline ..... 4**
  - a) CSO ..... 4
  - b) Dressage ..... 5
  - c) Hunter ..... 6
  - c) Equifun ..... 7
  - d) Voltige ..... 7
- 5) Organisation du concours ..... 8**



## 1) Préambule

Dans le cadre de ses missions, le Comité Régional d'Équitation Auvergne-Rhône-Alpes (CRE-ARA) organise en 2025, les « **EQUIMASTERS CLUB** », réservés aux cavaliers des divisions Club et Poney, domiciliés en Auvergne-Rhône-Alpes,

Conformément à l'article 6.1 du règlement général des compétitions FFE, « la domiciliation sportive du concurrent est définie par le club d'appartenance de la licence du cavalier au jour de la clôture des engagements ou par l'adresse de son domicile personnel figurant sur sa licence.

Par défaut, c'est la domiciliation du club d'appartenance de la licence du cavalier au jour de la clôture des engagements qui est prise en compte pour définir la domiciliation sportive du concurrent. Sur demande auprès de la FFE, cela peut être modifié pour prendre en compte l'adresse du domicile personnel du cavalier figurant sur sa licence. »

Ce sont :

- ✚ **les Championnats Régionaux pour le CSO, l'Equifun et la Voltige.**
- ✚ **Une étape qualificative pour la sélection aux Equimasters Dressage et Hunter\***

(\*cf règlement EQUIMASTERS DRESSAGE 2025 ou EQUIMASTERS HUNTER CLUB, et règlements départementaux des circuits de dressage et de hunter 2025, les modalités de qualification aux Equimasters Hunter et Dressage étant gérées par les Comités Départementaux)

Pour toutes les informations qui ne seraient pas précisées dans ce règlement, il faudra se reporter au règlement général fédéral et aux règlements spécifiques fédéraux en vigueur.

Le présent règlement a pour objet de clarifier les conditions d'organisation et de participation des cavaliers pour les EQUIMASTERS CLUB. En cas de litige, le CRE-ARA se réserve la possibilité de faire usage d'un droit d'arbitrage

## 2) Dates de l'évènement

Les EQUIMASTERS CLUB se dérouleront pendant les vacances scolaires, **du 24 au 27 avril 2025 au Parc du Cheval à Chazey-sur-Ain (01).**



### 3) Conditions de participation

Aucune qualification n'est demandée pour s'engager.

Les restrictions relativement aux nombres de participations autorisées pour les cavaliers, les chevaux ou poneys sont celles fixées par les règlements fédéraux.

**Les éventuelles autres restrictions des EQUIMASTERS CLUB s'entendent par discipline (cf ci-après).**

On entend ci-après :

- ✚ par « division » : Club, Poney, Poney A
- ✚ par « Indice » : 4, 3, 2, Elite, pour le CSO, le Hunter, le Dressage et la Voltige ou Club Benjamin, Club Minime, Club Elite etc... pour l'Equifun...

**Chaque épreuve est indépendante et doit être engagée.**

**Un cavalier peut choisir de ne participer qu'à une seule épreuve sur la durée des EQUIMASTERS CLUB.**

**En revanche, pour courir un Championnat Régional ou être classé dans le Championnat EQUIMASTERS CLUB (pour le Dressage et le Hunter), le même couple devra participer aux deux épreuves de la discipline, même division et même indice.**

#### a) Pour le CSO, l'Equifun, le Hunter et la Voltige

**Dans la même discipline**, un cavalier peut participer au maximum à **deux épreuves en individuel par jour**, quels que soient la division ou l'indice.

Un cavalier peut participer, **dans une même discipline**, en plus de sa ou ses participation(s) en individuel, à **une seule épreuve par équipe par jour** (sous réserve du respect des dispositions fédérales pour le nombre de participations journalières autorisées).

#### b) Pour le Dressage

En dressage, un couple cavalier/cheval/poney ne peut participer que **dans un seul indice** des EQUIMASTERS CLUB. Il n'a donc le droit **qu'à une participation par jour.**

**Rectificatif du 13 mars 2025****EXCEPTION POUR LE CARROUSEL :**

L'épreuve Carrousel est indépendante. Les cavaliers peuvent participer au carrousel, en plus d'une autre épreuve en Dressage.

**4) Organisation par discipline**

Pour toutes les épreuves, les récompensés au remise des prix seront :

- le 1<sup>er</sup> quart pour le CSO/Voltige/Equifun/**Dressage** (dans la limite de 8 cavaliers max)
- le 1<sup>er</sup> tiers pour le Hunter (dans la limite de 8 cavaliers max)

**Pour les cavaliers ayant participé aux deux épreuves (même discipline/même division/même indice), un classement général du concours (pour le Dressage et le Hunter) ou un classement du championnat régional (pour le CSO, Voltige et Equifun) sera établi avec une remise des prix spécifique (podium uniquement).**

En individuel, en cas de participation d'un cavalier à plusieurs épreuves, il ne pourra prétendre au classement du Championnat que **sur l'indice le plus élevé**.

Si le cavalier se classe DANS LA MEME DISCIPLINE, SUR LE PODIUM de deux championnats :

- sur deux indices différents : le classement de **l'indice le plus élevé** sera retenu.
- sur le même indice mais sur deux divisions différentes (exemple poney 2 et Club 2), il sera classé sur l'épreuve où **il a obtenu le meilleur classement**. S'il a obtenu le même classement (exemple : 2<sup>ème</sup> en poney 2 et 2<sup>ème</sup> en Club 2) il choisira l'épreuve sur laquelle il sera classé.
- Avec deux chevaux différents dans la même épreuve, **le meilleur classement sera retenu**.

**a) CSO**** En individuel**

Club A1, Club A Elite

Règlement EQUIMASTERS CLUB 2025



Poney 4, Poney 3, Poney 2, Poney 1, Poney Elite, **As 2 D**

Club 4, Club 3, Club 2, Club 1, Club Elite, **Club E3**

### **En Equipe**

Epreuves proposées par équipe (3/4 cavaliers) : Club 2, Club 3, Poney A1

Le classement général de chaque équipe s'obtient par l'addition des points des trois meilleurs parcours.

**Les Championnats Régionaux CSO se court sur deux étapes :**

**1<sup>ère</sup> étape : Epreuve Vitesse au barème A au chronomètre**

**2<sup>ème</sup> étape : Epreuve Grand Prix Barème A à temps différé**

Le classement final sera établi en cumulant les points et les chronomètres des **deux** épreuves.

En équipe, le classement général de chaque équipe s'obtient par l'addition des points des trois meilleurs parcours sur chacune des 2 étapes.

### **b) Dressage**

Conformément au règlement des compétitions spécifique Dressage, toutes les épreuves supports des EQUIMASTERS CLUB devront être présentées sans stick et non dictées.

### **En individuel**

Epreuve Club 3 à Club Elite et Poney 2 à Poney Elite.

### **En Equipe**

Carrousel Club 4 (1 seule épreuve)

**Pour prendre part au Championnat EQUIMASTERS CLUB, le même couple devra participer à deux étapes :**

**Rectificatif du 13 mars 2025****1<sup>ère</sup> étape : Epreuve Grand Prix****2<sup>ème</sup> étape : Epreuve Libre OU Epreuve Grand Prix**

Le classement de chaque niveau des EQUIMASTERS CLUB est déterminé par **l'addition des moyennes obtenues par chaque couple cavalier/cheval-poney dans les épreuves Grand prix et/ou Libre.**

En cas d'ex-æquo, les couples sont départagés en fonction du total de leurs notes d'ensemble/artistiques des deux épreuves des EQUIMASTERS CLUB. Enfin, si l'égalité demeure après ce deuxième tri, ils sont départagés sur la base du total de leurs notes d'ensemble obtenues de l'épreuve Grand Prix.

C'est également ce classement qui sera utilisé par les CDE pour la sélection aux Equimasters DRESSAGE (si les EQUIMASTERS CLUB sont considérés comme une étape qualificative dans le règlement du Comité Départemental.)

**ÉPREUVES LIBRES – DEPOT FICHER MP3 :**

Chaque concurrent devra déposer un fichier audio au format MP3, nommé selon le format suivant : NomPrénom\_NomduCheval, à l'accueil général du concours la veille de son passage.

**c) Hunter****En individuel**

Epreuve Poney 4 à 1

Epreuve A1

Epreuve Club 4 à Club 1

**En Equipe**

Poney 3 et Club 3

**Pour prendre part au Championnat EQUIMASTERS CLUB, il faudra participer aux deux étapes :**

- **L'étape du jeudi 24 avril 2025 (Mixte ou Maniabilité)**



## Comité Régional d'Équitation Auvergne Rhône-Alpes

**Rectificatif du 13 mars 2025**- **L'étape du vendredi 25 avril 2025 (Mixte).**

Le classement final sera établi en additionnant les notes obtenues dans chacune des 2 étapes.

En cas d'ex-æquo, les couples sont départagés par le classement obtenu sur l'étape 2 du Championnat. Puis, en cas de nouvelle égalité, ils sont départagés par le classement obtenu sur l'étape 1 du Championnat. Puis, si nécessaire, un barrage sera organisé entre les ex-aequo.

Un cavalier éliminé ou ayant abandonné sur une étape obtient 20 points de moins que la moins bonne note obtenue sur l'ensemble de l'étape concernée et peut participer au classement général.

Le classement général de chaque équipe s'obtient par l'addition des points des trois meilleurs parcours sur chacune des 2 étapes. En cas d'égalité de points, le total des notes des 3 couples retenus pour le classement de l'équipe dans la 2<sup>ème</sup> étape départage les ex-æquo. En cas de nouvelle égalité, c'est le meilleur résultat individuel sur la 2<sup>ème</sup> étape qui est pris en compte pour les départager.

c) **Equifun**+ **En individuel**

Club A Poussin, Club Poney B Benjamin, Club Poney Benjamin, Club Poney Minime, Club Poney Junior, Club Elite et Club ;

+ **En Equipe**

Club Poney B Benjamin, Club Elite, Club, **Club A Moustique**

**Pour prendre part au Championnat Régional Equifun, il faudra participer aux deux étapes (samedi et dimanche).**

Le classement final sera établi en cumulant les chronomètres toutes pénalités confondues des deux épreuves.

d) **Voltige**+ **En Equipe**

Club 4, Club 3, Club 2, Pd2 Club 2, Pd2 Club Elite

Règlement EQUIMASTERS CLUB 2025



### **En Individuel**

Club 1, Club Elite

Le classement s'effectuera en cumulant les notes des 2 passages : imposé et libre.

## 5) Organisation du concours

**Boxes à la location pour 2 jours (jeudi/vendredi ou samedi/dimanche) ou la durée du concours (cf lien HelloAsso disponible sur FFE SIF)**

*NB : Pour une réservation le vendredi et le samedi, il faut réserver le box pour les 4 jours.*

Réservation à effectuer avant la clôture des engagements (ATTENTION : Clôture le 14 avril 2025.)

La réservation de boxes ne pourra pas se faire sur place.

Des animations seront organisées tout au long du week-end :

-  **Une soirée des clubs est prévue le jeudi soir** : défilé des clubs suivi du « pôt » des clubs
  - ➔ Pour le défilé, chaque club pourra préparer une petite chorégraphie sur la musique de son choix (musique à déposer à l'accueil le jeudi avant 18H)
  - ➔ Pour le « pot », chaque club pourra préparer/apporter une spécialité de son territoire. Les CDE sont encouragés à prendre part à cette organisation.
-  **Une démonstration Western** est prévue le vendredi soir
-  **Une soirée cavalière** avec la présence de deux DJ est organisée samedi soir.

Village exposants et plein d'autres surprises à venir...

Buvette et Food Trucks ouverts tout au long du concours.